

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2017-28

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet de décret relatif aux obligations d'information relatives aux avis en ligne de consommateurs ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 21 mars 2017,

Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.

Fait le 21 mars 2017.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,



Corso BAVAGNOLI